

## Réaction d'Air France à la publication du troisième rapport d'étape du BEA

---

Le Bureau d'Enquêtes et d'Analyses vient de présenter, dans son troisième rapport d'étape, les circonstances exactes de l'accident du vol AF 447 Rio/Paris le 1<sup>er</sup> juin 2009.

Ce travail vient éclairer davantage cette tragédie qui a profondément touché Air France et la communauté du transport aérien. La compagnie tient à rendre hommage à la mémoire des passagers et membres d'équipage de cet accident et adresse ses plus sincères pensées à leurs familles.

A partir de l'exploitation des données des enregistreurs de vol, il est à présent établi que la combinaison de multiples éléments improbables a conduit à la catastrophe en moins de quatre minutes : le givrage des sondes Pitot a été l'événement initial qui a entraîné la déconnexion du pilote automatique, la perte des protections de pilotage associées et d'importants mouvements de roulis. Dans un environnement de pilotage dégradé et déstabilisant, l'appareil a décroché à haute altitude, n'a pas pu être récupéré et a heurté la surface de l'océan Atlantique à grande vitesse. Il est à noter que les multiples activations et arrêts intempestifs et trompeurs de l'alarme de décrochage, en contradiction avec l'état de l'avion, ont fortement contribué à la difficulté pour l'équipage d'analyser la situation.

Au cours de cette séquence, l'équipage en fonction, rassemblant les compétences des deux officiers pilotes de ligne et du commandant de bord, a fait preuve de conscience professionnelle, en restant engagé jusqu'au bout dans la conduite du vol. Air France tient à rendre hommage à leur courage et à leur détermination dans ces conditions extrêmes.

Rien ne permet à ce stade de remettre en cause les compétences techniques de l'équipage.

Le travail va maintenant se poursuivre pour comprendre les causes, les différents facteurs techniques et les facteurs humains ayant contribué au déroulement de cette catastrophe. Il est important de comprendre si l'environnement technique, les systèmes, les alarmes ont compliqué la compréhension de la situation par l'équipage.

Le BEA a également émis différentes recommandations à l'égard des autorités européennes en charge de la sécurité aérienne qu'Air France a déjà mises en œuvre ou mettra en œuvre dans les plus brefs délais. Au-delà des éléments qui seront apportés par le rapport final du BEA et par les travaux de l'enquête judiciaire, d'ores et déjà, et c'est le plus important pour le transport aérien, nous savons que les mesures déjà prises ont fait très significativement progresser la sécurité aérienne. Elles sont de nature à éviter qu'un tel accident se reproduise.